

C#1
E-A 965
C11 F
1992
ADDCS

LATEST ISSUE
~~DEPREMIER
NUMERO~~

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E
3 5036 20060439 8



Le Canada et l'Afrique



Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Canada



Radio Canada Internationale

Jour Heure (UTC)		Fréquences (kHz)			
N = Heure normale		S = Heure d'été			
Afrique					
Radiojournal, sports	L-V	0600-0615	9740D	11905D	
Programmation nationale de Radio Canada	L-V	*1830-1900	13670	15260	17820
Programmation nationale de Radio Canada	S D	*1900-2000	13670	15260	17820
Programmation nationale de Radio Canada	L V	*1930-2000	13670	15260	17820
Programmation nationale de Radio Canada	T	*2120-2130	11880	15150	17820

*Nouvelles de RCI

**Table de conversion de l'heure
Heure normale et heure d'été**

GMT=UTC (Temps universel coordonné)

Parce que leurs auditoires sont répartis de par le monde, les radiodiffuseurs internationaux doivent se référer à une échelle de temps commune. La plupart d'entre eux utilisent l'horloge du Temps universel coordonné (UTC), fonctionnant sur 24 heures, et adoptée en 1979 par l'Union internationale des télécommunications. En réalité, l'heure UTC correspond au Temps moyen de Greenwich. Utilisez le tableau ci-dessus, pour convertir l'heure UTC à votre heure locale, normale ou d'été.

N.B. Toutes les heures qui apparaissent dans notre programme-horaire sont indiquées en UTC. Pour le bénéfice des auditeurs, les journées indiquées correspondent à celles des régions vers lesquelles nous diffusons nos émissions.

Table de conversion - kHz à mètres :

Ce tableau sera utile aux auditeurs possédant un récepteur dont le cadre est étalonné en « longueurs d'onde » plutôt qu'en « fréquences » répertoriées dans notre programme-horaire.

75 M
3900kHz - 4000 kHz
49 M
5950 kHz - 6200 kHz
41 M
7100 kHz - 7300 kHz
31 M
9500 kHz - 9775 kHz
25 M
11700 kHz - 11975 kHz
22 M
13600 kHz - 13800 kHz
19 M
15100 kHz - 15450 kHz
16 M
17700 kHz - 17900 kHz
13 M
21450 kHz - 21750 kHz

Politique et relations internationales 3

- Le Canada et l'Afrique : «Engagement fondamental, substantiel et permanent»
- Thèmes et priorités de la politique étrangère du Canada durant cette décennie : mise à jour 1991-1992

Économie, finances et commerce 6

- Mission commerciale canadienne au Maghreb
- L'économie canadienne en bref

Suivi sur la Francophonie 9

- Le Sommet de Chaillot
- Le sommet de la consolidation et de la maturité

Article spécial 12

- La participation d'Élections Canada au mouvement de démocratisation

Coopération et développement 14

- Coopération au développement et droits de la personne : des milliers de lettres
- 10 ans après : la ville sainte de Kairouan à l'abri des inondations
- Hydro-Québec International en Afrique francophone
- Gestion de terroirs

Sport 22

- Deuxièmes Jeux de la Francophonie : juillet 1993

.....
Photo de la page couverture :
 De gauche à droite, le Premier ministre Mulroney, le Président du Bénin, et le Président du Sénégal.

LE CANADA ET L'AFRIQUE

Publié par



Affaires extérieures et
Commerce extérieur
Canada

External Affairs and
International Trade
Canada

Direction des relations avec l'Afrique francophone et le Maghreb (GAF)

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

Hors du Canada, s'adresser à l'ambassade du Canada

Canada

MAR 30 1992

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

LE CANADA ET L'AFRIQUE : « Engagement fondamental, substantiel, et permanent »

A l'occasion d'un déjeuner offert par le Président de la République du Gabon, el Hadj Omar Bongo, en l'honneur du Premier ministre Mulroney, durant sa visite à Libreville au mois d'octobre dernier, M. Mulroney a renouvelé « l'engagement solennel du Canada envers l'Afrique. »

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, M. Mulroney a tenu à souligner l'intérêt profond et l'attitude bienveillante qui caractérisent les rapports du Canada avec l'Afrique.

« Depuis longtemps, a-t-il dit, les Canadiens ont été touchés par les souffrances du continent africain. Ils ont vu l'extrême pauvreté, la maladie et de trop nombreux conflits anémier des régions entières. La vue de femmes et d'enfants déshumanisés est intolérable en cette fin de siècle. Par solidarité, le Canada a consacré près de la moitié de son aide publique à l'Afrique. Elle est au coeur de nos préoccupations.



M. Mulroney s'entretient avec le Président du Gabon.

« Je voudrais ici renouveler l'engagement solennel du Canada envers l'Afrique : *il demeure fondamental, substantiel, et permanent.* Conscients des défis auxquels elle doit faire face, nous voulons vous réitérer nos engagements à lutter pour la dignité de la personne, la protection de son environnement et le développement durable. Nous allons surtout continuer d'utiliser les tribunes internationales pour sensibiliser l'opinion mondiale sur les besoins du continent. »

En signalant la chaleur de l'accueil et de l'hospitalité du président du Gabon, M. Mulroney s'est adressé à lui personnellement : « Vous vous rappelez peut-être que lors du Sommet de Dakar, où j'ai eu le plaisir de vous revoir, en mai 1989, j'avais évoqué un beau proverbe africain selon lequel 'nul chemin ne mène à un arbre qui ne porte pas de fruits'. Monsieur le Président, nous avons balisé ensemble le chemin qui relie le Gabon et le Canada. Déjà, en 1985, lorsque nous avons donné aux relations diplomatiques entre nos deux pays le caractère officiel

qu'elles méritaient depuis longtemps, comme vous le rappeliez tantôt, nous avons affirmé notre volonté commune de faire en sorte que ce chemin soit large et droit. Je pense qu'il l'est devenu. Et je suis convaincu que, grâce à cet approfondissement de nos relations, les fruits de l'amitié et de la coopération canado-gabonaise seront d'autant plus nombreux.

« Notre rencontre, Monsieur le Président, nous a permis de passer en revue la coopération entre nos deux pays. Elle est déjà ancienne par la présence des missionnaires canadiens

qui ont été suivis de nombreux coopérants techniques. Graduellement, au cours des années, elle s'est complétée par l'implantation de plusieurs sociétés canadiennes. Je souhaite qu'il y en ait davantage. Le potentiel de votre pays, l'action volontaire et éclairée de votre gouvernement et une conjoncture favorable amèneront, j'en suis sûr, une augmentation des échanges entre nos deux pays.

Gens d'affaires et entreprises: créateurs de richesse

« Ce sont les gens d'affaires et les entreprises de chaque pays qui créent la richesse. Nous devons leur faciliter la tâche par des politiques économiques incitatives. La coopération entre nos deux gouvernements doit se poursuivre. La coopération canado-gabonaise a déjà de belles réalisations à son actif et je ne doute absolument pas que nous pourrions accomplir encore de grandes choses ensemble. Mais la véritable qualité des liens qui unissent nos pays ne pourra jamais s'exprimer pleinement en dollars, en tonnes ou en pourcentages. La véritable mesure de notre détermination, la meilleure garantie de notre succès, sera toujours l'amitié qui unit nos peuples et nos pays – le Gabon et le Canada. » ■

THÈMES ET PRIORITÉS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA DURANT CETTE DÉCENNIE : Mise à jour 1991-1992.

(Sommaire du récent *Livre Blanc*)

L'essence de la politique étrangère canadienne

La politique extérieure du Canada aujourd'hui est dominée par la nécessité de protéger et de défendre les intérêts et les valeurs du Canada à l'étranger.

Depuis plus de 50 ans, la politique extérieure du Canada présente une continuité et une uniformité remarquables.

Nos intérêts – sécurité, prospérité, ordre international – n'ont pas changé, non plus que nos valeurs : souci de la mesure, sens du compromis, règle de droit, justice économique et sociale.

La poursuite de la sécurité sous-tend notre politique étrangère. La sécurité n'est pas une fin en soi, mais un moyen, car sans la paix, l'ordre et la stabilité, on ne saurait atteindre la prospérité et le développement. De nouvelles menaces à la sécurité internationale – pratiques nuisibles à l'environnement, migrations irrégulières – sont en train de supplanter l'ancien modèle bipolaire de la Guerre froide.

L'économie et la prospérité du Canada sont énormément tributaires des échanges. L'investissement étranger, la technologie étrangère, l'accroissement de nos marchés existants et la pénétration de nouveaux marchés, tout cela est essentiel à notre croissance économique. La libéralisation des échanges et des régimes d'investissement, aux plans multilatéral, régional et bilatéral, nous est indispensable pour atteindre ces objectifs.

Le soutien actif que nous apportons aux institutions et aux entreprises multilatérales, dans les domaines politique et économique, est l'un des principes directeurs de notre poli-

tique étrangère et commerciale. Nos interventions bilatérales et régionales peuvent et doivent tendre à l'instauration de systèmes multilatéraux organisés. La constance de notre politique extérieure explique en grande partie la considération dont jouit le Canada dans la communauté des nations.

Dans cette décennie de changements, jamais l'importance d'une plus grande intégration de la politique extérieure et intérieure du Canada – unité nationale, compétitivité et développement durable – n'aura été aussi grande.

Les grandes tendances

Une redistribution des zones d'influence dans le monde un engagement mondial croissant vis-à-vis des valeurs communes, une économie de plus en plus globale, enfin un amoindrissement de l'importance des frontières, voilà les grandes lignes de force de la nouvelle conjoncture mondiale.

Tous ces facteurs, liés les uns aux autres, sont sur le point de modifier sensiblement le contenu traditionnel de la notion de souveraineté.

Dans le domaine de la politique étrangère, la décennie 1990 sera celle de la gestion de l'interdépendance.

La nouvelle donne internationale

Le pouvoir politique et économique mondial se transforme et devient de plus en plus diffus. Parmi les principales conséquences d'un univers délivré de la rivalité entre superpuissances on peut signaler :

- la vigueur économique, autant que la puissance militaire, comme facteur déterminant d'influence mondiale;

- la collaboration multilatérale comme facteur favorisant la paix et la sécurité internationale;
- une déstabilisation, à la fois interne et régionale, résultant de fortes pressions ethniques, culturelles, ou régionales; et
- la possibilité de formes nouvelles de coopération Nord-Sud mais aussi un danger de marginalisation des régions les moins favorisées du monde.

Un nouvel engagement à l'égard de valeurs communes

La démocratie et les droits de la personne ont triomphé, non seulement à la faveur de la transformation radicale de l'Europe centrale et de l'Est, mais également à la faveur d'un pluralisme qui, peu à peu, fait son chemin dans le monde en développement. Cependant, les valeurs démocratiques et les institutions appelées à les défendre reposent sur des fondations parfois fragiles dans maintes parties du monde et il convient de les cultiver et de les fortifier.

Ce nouvel engagement à l'égard de valeurs universelles fondées sur le respect de l'individu et de l'environnement pourrait être la réalisation suprême de ce siècle qui s'achève.



Développement durable et environnement

Notre bien-être économique, notre mode de vie, notre niveau de vie et notre qualité de vie dépendent de notre aptitude à protéger l'environnement et ses ressources, pour la génération actuelle et celles qui viennent. Assurer l'équilibre entre l'économie et l'écologie, pour un développement durable, mettra à rude épreuve l'imagination des pays développés comme des pays en développement. Les menaces que pose la dégradation de l'environnement sont à la fois globales et nationales. Nous devons donc travailler tant avec les pays développés que ceux en voie de développement à l'adoption de normes environnementales appropriées à l'avancement du droit international de l'environnement et à l'intégration des facteurs économiques et des facteurs écologiques dans les décisions que prennent les organisations internationales, notamment les institutions financières.

Pour réaliser de véritables progrès à ce chapitre, il faudra que les attentes et les besoins des pays en développement soient comblés, en partie du moins, par les pays donateurs. Il faut donc collaborer avec les pays en développement pour les aider à s'acquitter de leurs obligations internationales en matière d'environnement et intégrer davantage la notion de développement durable dans l'aide au développement.

Démocratie et droits de la personne

Un ralliement prometteur se dessine dans la communauté internationale, un ralliement qui sera sans doute le plus bel héritage du vingtième siècle, puisque ses objets sont la démocratie et la dignité humaine. Ce ralliement est l'attestation que, sans la démocratie, le développement économique et social d'un peuple est retardé. Simultanément, il est de plus en plus admis que, à défaut d'un développement économique suffisant, la démocratie elle-même est mise en péril.

Aide humanitaire

Le gouvernement canadien maintient son engagement à l'égard de l'aide humanitaire et il souligne que sa politique étrangère et ses programmes d'aide au développement, continueront de témoigner de son engagement indéfectible à l'égard des droits de la personne, de la règle de droit à l'échelle mondiale, ainsi que de la liberté économique et politique.

Une croissance économique durable, dominée par le secteur privé, est indispensable à une amélioration de la qualité de la vie. La croissance donne aux pouvoirs publics les moyens d'assurer l'éducation, les soins médicaux et autres services sociaux nécessaires à l'épanouissement d'une société.

La discipline économique devra demeurer l'une des conditions essentielles d'une aide au développement ou d'un allègement de la dette, et les pays donateurs devront se consulter sur les meilleures façons d'agir dans ce domaine. ■

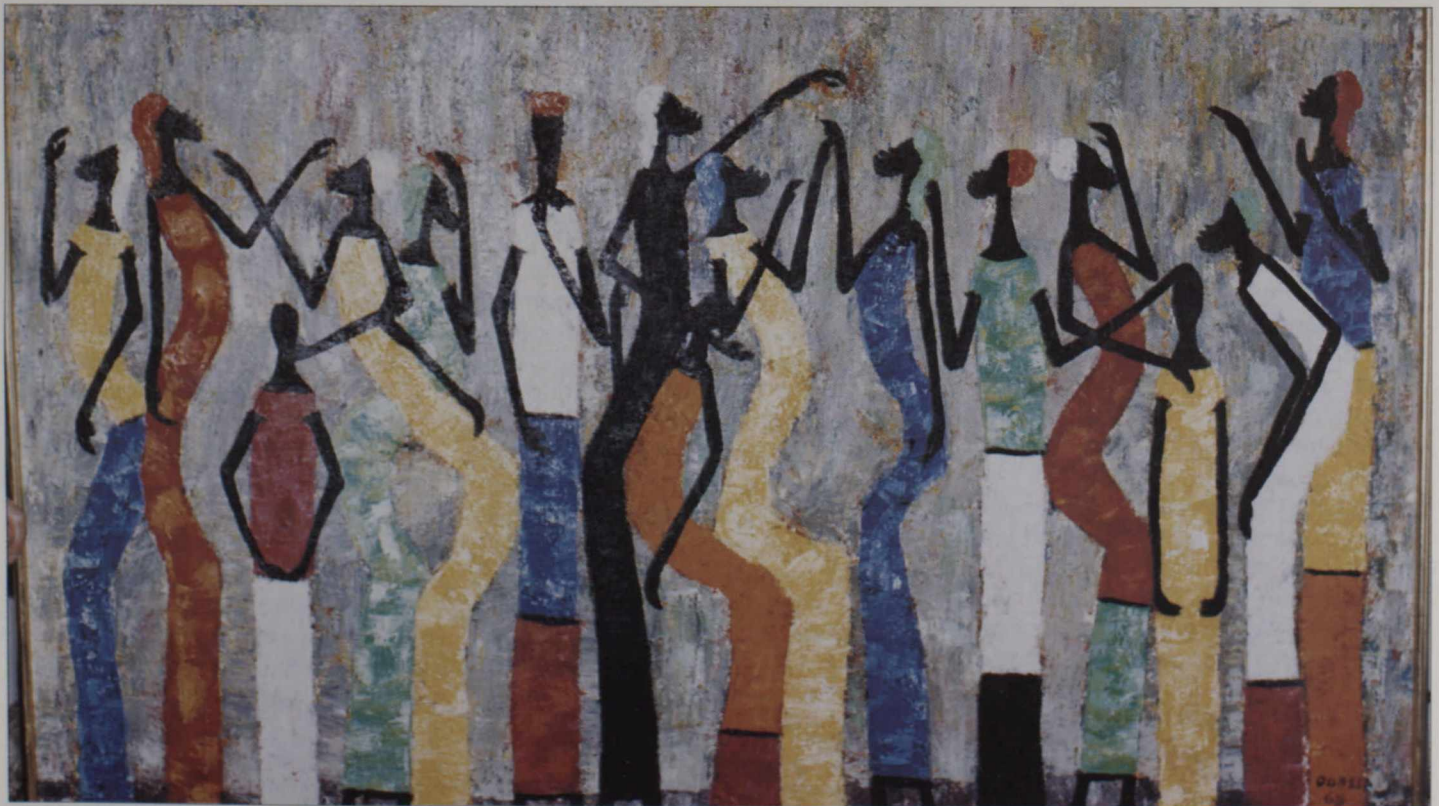


Tableau du peintre camerounais Ouassa, 1968. Collection J.E. et Audrey Thibault.

MISSION COMMERCIALE CANADIENNE AU MAGHREB

Comme les lecteurs de *Le Canada et l'Afrique* se souviendront (N^o. 38) la mission du Conseil de commerce canado-arabe au Maghreb a eu lieu au mois de novembre. Elle comprenait des représentants de 16 entreprises canadiennes et trois représentants gouvernementaux, sous la direction de M. Lambert Toupin, président du Conseil. L'organisation de la mission avait été confiée au directeur exécutif du Conseil, M. John Schioler, ancien ambassadeur du Canada au Caire et à Kinshasa. Le Conseil a également fait appel aux services du Forum Francophone des Affaires, à Montréal, quant aux aspects publicitaires de la mission.

Des sociétés canadiennes d'envergure ont pris part à la mission, dont Les Aliments Ault, Bombardier, General Motors du Canada, SNC-Lavalin, Vibec International, parmi d'autres. Cette mission est la première percée importante du Conseil dans la région du Maghreb dans son ensemble.

Durant leur séjour à Alger, Casablanca, Rabat, et Tunis, les participants ont tenu des réunions avec des ministres et des organismes commerciaux importants. Ils ont obtenu des centaines de rendez-vous avec des fabricants, commerçants, banquiers, investisseurs, et fonctionnaires locaux.

En Algérie, la Chambre nationale de Commerce a accueilli le Conseil. La Chambre représente les organismes d'affaires les plus importants du pays et des milliers d'entreprises en sont membres. La Chambre a organisé une table ronde qui regroupait les principales associations sectorielles et spéciales du pays et les participants se sont entendus sur la création d'un comité consultatif qui aura pour tâche d'encourager la coopération commerciale entre les deux pays.

Au Maroc, la Confédération générale de l'économie marocaine a reçu la mission. Une table ronde importante et positive a eu lieu à Casablanca regroupant des fonction-

naires de la Confédération, ainsi que du Bureau d'expansion industrielle, du Centre marocain de promotion des exportations, de la Banque marocaine du commerce extérieur, la Banque centrale populaire, la Banque commerciale du Maroc, et la Wafabanque. Pour assurer le suivi des décisions prises lors de cette table ronde, un comité mixte a été créé dont l'objectif principal sera de veiller au développement du commerce entre le Canada et le Maroc. Il est composé d'hommes d'affaires déjà actifs dans le domaine de la promotion des relations commerciales entre les deux pays.

En Tunisie, c'est l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce, et de l'artisanat, qui a reçu la mission. Des discussions soutenues ont eu lieu sur les possibilités d'augmenter les

De gauche à droite, M. Marc Baudouin, de l'Ambassade du Canada à Tunis, M. Sadok Bouzayen, récemment Ambassadeur de Tunisie à Ottawa, M. Lambert Toupin, M. Marius Bujold, Ambassadeur du Canada à Tunis, M. H. Jilani, président de l'UTICA et M. Abdallah Ben M'Barak.



M. Lambert Toupin, le président de la Chambre nationale de commerce à Alger, ainsi que l'Ambassadeur du Canada en Algérie.

Gracieuseté du Conseil de commerce canado-arabe.

L'ÉCONOMIE CANADIENNE EN BREF

Grandes lignes

La reprise qui a débuté au deuxième trimestre s'est poursuivie au troisième trimestre, mais à un rythme de croissance faible : de moins de 1%. Sur le plan de l'inflation, les résultats continuent de s'améliorer. Le taux d'inflation sur 12 mois est tombé à 4,2% en novembre et a continué de baisser au mois de décembre. Au cours des six derniers mois, les prix ont augmenté à un taux annualisé de 1,9%. Par suite du recul de l'inflation, les taux d'intérêt ont continué de fléchir. Le taux préférentiel est maintenant tombé à son plus bas niveau depuis 19 ans

Résumé

Le produit intérieur brut réel a augmenté de 0,9% au troisième trimestre. La croissance de la de-

mande intérieure finale est tombée à 1,6%. Le relâchement de la croissance vers la fin de l'année dernière était surtout attribuable à un ralentissement prononcé des dépenses de consommation et à une baisse des investissements des entreprises. Les investissements résidentiels et les exportations ont enregistré des gains pour un deuxième trimestre consécutif. L'inflation des prix et des salaires a continué de s'atténuer. Par suite de relâchements des tensions inflationnistes, les taux d'intérêt ont continué de baisser.

Ralentissement prononcé des dépenses de consommation

Les dépenses de consommation ont augmenté de 0,8% au troisième trimestre. La croissance de toutes les

grandes catégories de dépenses a baissé. Une diminution du revenu disponible réel des particuliers a contribué au ralentissement des dépenses de consommation et la confiance des ménages et des particuliers demeure faible.

Fléchissement des investissements

Les investissements des entreprises ont baissé de 4,2% au troisième trimestre, leur deuxième baisse consécutive et leur cinquième au cours des six derniers trimestres. Les investissements en stocks ont encore diminué, mais ce délestage est plus faible qu'au trimestre précédent. ■■■►

Principaux indicateurs économiques

(variations en pourcentage à taux annuels ou niveaux en pourcentage, sauf indication contraire)

	1989	1990	1990		1991		Dernières données
			T4	T1	T2	T3	
Produit intérieur brut réel	2,5	0,5	-4,9	-4,7	5,7	0,9	
Demande intérieure finale	3,7	0,6	-2,0	-6,8	7,5	1,6	—
Consommation	3,2	1,3	-1,0	-8,5	8,0	0,8	—
Construction résidentielle	3,5	-7,6	-24,8	-26,2	32,7	17,2	—
Investissements fixes des entreprises	6,0	-3,2	-6,5	1,5	-1,6	-4,2	—
Construction non résidentielle	5,1	-2,2	-10,0	-4,1	-4,7	-6,9	—
Machines et équipement	6,6	-3,9	-4,0	5,4	-0,5	-2,4	—
Investissements en stocks des entreprises ¹	0,1	-0,9	-0,9	3,7	-4,0	2,6	—
Entreprises non agricoles ¹	-0,4	-1,0	-0,8	4,6	-3,3	2,4	—
Balance commerciale ¹	-1,3	0,8	-1,9	0,4	2,4	-4,2	—
Exportations	0,6	3,8	-15,6	-4,0	22,5	10,4	—
Importations	5,2	0,8	-9,5	-5,1	12,5	26,0	—
Solde du compte courant (valeur nominale)	-20,7	-22,0	-21,5	-22,0	-21,9	-28,8	—
Revenu disponible réel des particuliers	4,4	1,2	-2,6	-6,2	7,1	-0,4	—
Bénéfices avant impôts	-4,3	-24,7	-33,9	-73,0	39,4	15,1	—
Coûts et prix (% a/a)							
Indice synthétique des prix du PIB	4,7	3,0	2,9	3,5	3,4	2,7	—
Indice des prix à la consommation	5,0	4,8	4,9	6,4	6,3	5,7	4,2 (nov.)
IPC — hors aliments et énergie	5,5	4,4	4,1	6,1	6,3	5,8	5,2 (nov.)
Coûts unitaires de main-d'oeuvre	5,4	6,2	6,4	6,7	4,9	5,0	—
Marché du travail							
Taux de chômage	7,5	8,1	9,1	10,1	10,3	10,4	10,3 (nov.)
Croissance de l'emploi (% t.a.)	2,0	0,7	-2,8	-5,7	1,2	0,2	-4,6 (nov.)
Marchés financiers (fin de période)							
Taux de change (cents É.-U.)	86,32	86,21	86,21	86,38	87,59	88,33	86,51 (20 déc.)
Taux d'intérêt préférentiel	13,50	12,75	12,75	11,25	9,75	9,50	8,00 (20 déc.)

¹Variation annualisée exprimée en pourcentage du PIB de la période précédente.

Sources : Statistique Canada et Banque du Canada.

Montée des importations

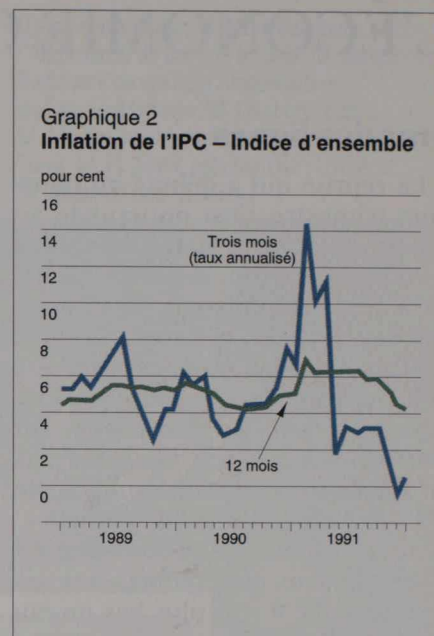
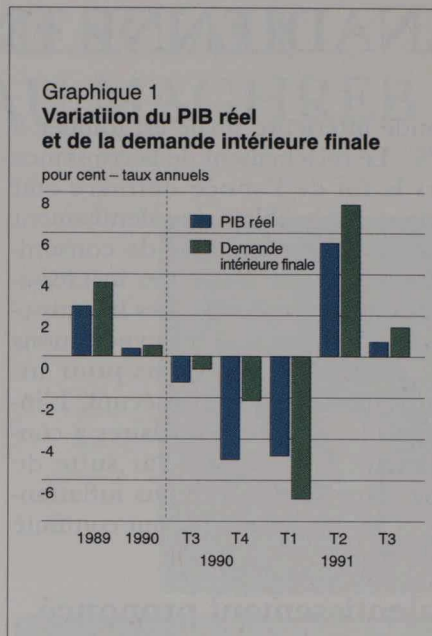
Le déficit du compte courant du Canada s'est détérioré durant le trimestre pour atteindre un niveau sans précédent de 28,8 milliards \$ au troisième trimestre, variation attribuable principalement à une forte détérioration de l'excédent du commerce des marchandises du Canada, surtout avec les États-Unis. Les exportations réelles de marchandises du Canada étaient en hausse de 12,4% durant le trimestre et elles auraient vraisemblablement augmenté davantage, ne fut-ce de la faiblesse de l'économie des États-Unis. Vers la fin de l'année, le compte courant s'est redressé, les exportations vers les États-Unis étant revenues à leur rythme normal.

Le chômage tarde à baisser

Malgré de modestes gains de l'emploi, le taux du chômage au Canada ne baisse pas, chômeignant 10,3% durant le trimestre.

Recul de l'inflation

Le taux d'inflation sur 12 mois est tombé à 4,2% en octobre dernier et la baisse a continué durant les deux derniers mois de l'année. Étant donné la diminution du taux d'inflation, ainsi que la conjoncture économique difficile à laquelle le



Canada fait face, les hausses salariales prévues dans le cadre des principales conventions collectives ont diminué pour s'établir juste au dessus de 3% aux deuxième et troisième trimestres, se situant à 2% au mois d'octobre. Les hausses prévues pour les règlements salariaux du secteur public ont aussi diminué pour s'établir à 2,8% sous l'effet des programmes de restrictions salariales du secteur public, instaurés par l'administration fédérale et les gouvernements provinciaux.

Hausses des bénéfiques

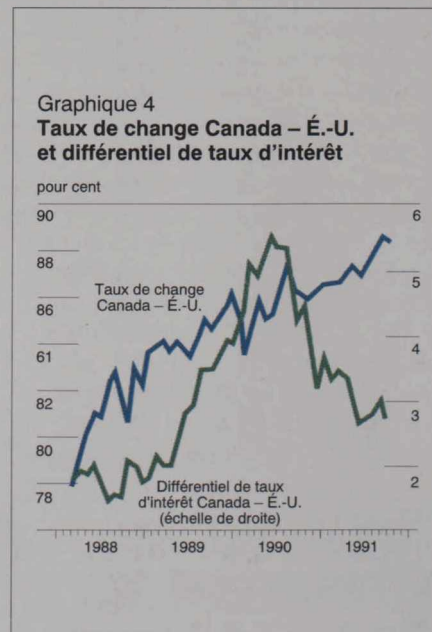
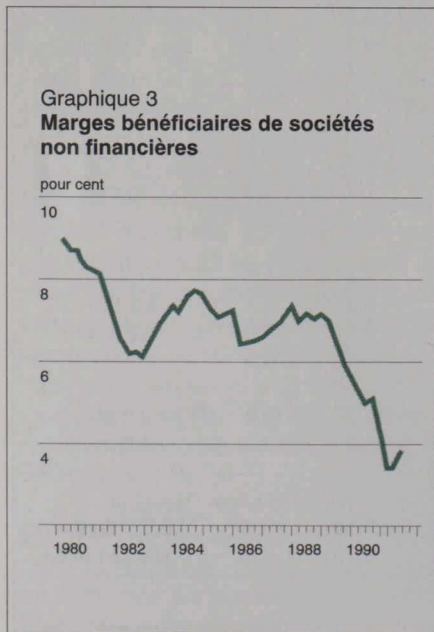
Les bénéfiques des sociétés ont augmenté de 15,1% au troisième trimestre. Malgré ces gains, cependant, ils demeurent inférieurs de près de la moitié de ce qu'ils étaient à leur sommet au premier trimestre de 1989. La faiblesse de la situation financière des sociétés contribue à la faiblesse des investissements caractéristique du monde des affaires depuis quelque temps.

Nouveau repli des taux d'intérêts

Les taux d'intérêt ont continué de baisser durant les derniers mois de l'année, le taux préférentiel des banques à charte étant descendu à 8% au mois de décembre et 7,5% au mois de janvier de cette année, son taux le plus bas depuis 19 ans.

Le taux du dollar canadien

Le dollar canadien a continué de se raffermir par rapport à la devise américaine jusqu'à la première semaine de novembre lorsqu'il a atteint un sommet de 0.8929\$ U.S. Depuis, il est tombé aux environs de 0.85\$ U.S. ■



LE SOMMET DE CHAILLOT

Le quatrième Sommet des Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français s'est déroulé à Paris, au Palais de Chaillot, du 19 au 21 novembre dernier.

Le Canada y a pris part de façon intense. Il était représenté par le Premier ministre Brian Mulroney. Le Québec et le Nouveau-Brunswick, à titre de gouvernements participants, étaient présents, la délégation québécoise étant présidée par le Premier ministre M. Robert Bourassa, rapporteur de la conférence, et celle du Nouveau-Brunswick par son Premier ministre, M. Frank McKenna.

« Le Sommet de la Francophonie revient à Paris, d'où il a jailli il y a à peine et déjà cinq ans », affirmait M. Mulroney au début de son allocution à la séance d'ouverture. « Et

nous sommes assemblés à nouveau autour de celui qui, un des premiers, a senti et voulu tout ce que nous pourrions accomplir ensemble. J'ai eu l'occasion de remercier le Président Mitterrand de cette nouvelle marque de fidélité et de confiance envers une institution dont il a toutes les raisons de se sentir personnellement très fier.

« La France, qui nous accueille, est le berceau de la liberté, la mère-patrie des droits de la personne. Et ce retour aux sources devrait nous être d'autant plus salutaire que nous prenons de plus en plus conscience que, sans démocratie véritable, il ne peut y avoir de développement durable et que, sans développement soutenu, il ne peut y avoir de démocratie solide.

« Notre hôte à Dakar, le Président Diouf, avait d'ailleurs évoqué 'ce

ressourcement aux idéaux les plus élevés de liberté et de justice, véhiculés par le français'.

« La Francophonie est, elle aussi, portée par le courant de renouveau qui déborde les frontières et touche toutes les régions du monde. La Francophonie doit aller à la rencontre de son destin, qui est de promouvoir la liberté de créer de nouveaux liens de coopération et d'illustrer la force et le potentiel de la langue française comme outil de solidarité.

« Le Canada a investi des ressources considérables et beaucoup d'espoir dans l'élaboration et la réalisation de projets de coopération identifiés par le Sommet. Nous sommes convaincus que le plus puissant instrument de bonheur des peuples et du progrès des pays est la démocratie. ■■■►



M^{me} Monique Landry, ministre responsable de la Francophonie, participant à la conférence préparatoire du Sommet de Chaillot, accompagnée de M. Guy Rivard, ministre québécois chargé des affaires de la Francophonie.

Démocratisation

« Nous devons faire en sorte que la Francophonie exprime, défende, et approfondisse les valeurs démocratiques. Nous devons nous donner à Paris les moyens d'appliquer nos convictions. Nous aurons l'occasion au cours de ce Sommet d'adopter une déclaration sur la démocratisation et le développement. C'est une étape importante de notre maturation. Pour l'appuyer, le gouvernement du Canada, de concert avec le Québec et le Nouveau-Brunswick, proposera également la création d'une unité de soutien de la démocratisation et de l'information sur les droits de la personne.

La Francophonie et la condition de la femme

« Nous présenterons aussi un projet visant à combattre les injustices et éliminer les obstacles que rencontrent encore trop de femmes dans le monde. Les femmes, par exemple, forment la moitié de la population mondiale mais elles fournissent les deux tiers des heures de travail. Elles produisent la moitié de la nourriture

de la planète mais ne reçoivent qu'un dixième de la rémunération et ne possèdent qu'un pour cent des biens.

« La Francophonie est une famille et si un seul de ses membres est brimé dans ses droits, toute la famille s'en trouve appauvrie. Les droits de la personne, ce n'est pas une notion juridique abstraite ou une théorie politique en vogue dans les pays industrialisés. Ce n'est pas un produit de luxe mais un outil essentiel de développement.

Droits de la personne et développement

« Le Canada estime logique et juste que son aide au développement doit être de plus en plus canalisée vers les pays qui s'efforcent de respecter et qui travaillent à développer les droits de la personne chez eux. Il va de soi que les développements spectaculaires qui se déroulent à l'Est ne doivent pas nous faire oublier les problèmes languissants du Sud. Ce serait un cruel paradoxe. Ce qu'il nous faut donc viser, ce qu'il faut absolument atteindre, c'est la justice et le développement, la démocratie et le progrès.

L'endettement des pays en développement

« En même temps que nous recouvrons avec fierté l'universalité des valeurs fondamentales, nous devons assumer aussi des responsabilités communes. L'endettement croissant des pays en développement, par exemple, nous appauvrit tous et nous devons ajuster nos politiques et nos objectifs pour corriger cette grave distorsion des rapports économiques. Le Canada fera bien sa part.

L'environnement

« La dégradation de l'environnement est aussi un problème mondial qui appelle des solutions globales. »

M. Mulroney a terminé son allocution en rappelant à ses collègues que : « Nous avons les instruments appropriés à ces tâches; nous en tenons présentement un entre nos mains : le Sommet de la Francophonie, qui mobilise nos ressources, inspire notre solidarité, et canalise nos efforts. Saisissons aujourd'hui cet instrument encore plus fermement. Nous sommes à pied d'œuvre sur le chantier de l'avenir. » ■



SOMMET DE LA CONSOLIDATION ET DE LA MATURITÉ

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, à titre de Rapporteur du Sommet, a présenté à ses collègues une synthèse de leurs travaux à l'occasion de la séance de clôture, le 21 novembre.

« Nous voici, a-t-il dit, au terme de notre quatrième rencontre fraternelle. ... À la lumière des résultats, je n'hésiterais pas à qualifier le Sommet de Chaillot de sommet de la consolidation et de la maturité.

« Nos travaux qui s'achèvent témoignent que nous avons réussi à approfondir, à consolider, et à mieux structurer ce que nous avons entrepris ensemble.

« Au chapitre de la situation politique internationale, nous avons pris conscience avec plus d'acuité des grandes mutations qui bouleversent notre monde actuel. Nous avons incarné nos orientations et inscrit nos décisions dans les préoccupations de nos populations respectives. Nous avons été collectivement sensibles aux appels pour la liberté et la démocratie et nous nous sommes engagés à y donner suite concrètement.

« Nous avons réaffirmé avec force que le développement véritable se réalise dans un espace démocratique fondé sur l'état de droit.

« Pour concrétiser nos vœux, nous venons d'adopter la Déclaration de Chaillot assortie de six résolutions.

Endettement

« Dans le domaine de l'économie mondiale, nos préoccupations ont porté notamment sur l'endettement des pays du Sud. Comme nous l'a rappelé avec beaucoup d'à-propos le Président Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire, cet endettement demeure lié aux cours trop souvent injustes des matières premières.

Environnement

« En matière d'environnement, nous sommes convenus qu'il faut tout mettre en oeuvre pour lutter

contre la dégradation de l'environnement et réduire le gaspillage des ressources.

« Il nous est apparu évident que nous devons accroître notre partenariat afin de renforcer notre espace économique. Les trois textes adoptés à cette fin témoignent de notre détermination: soit, la résolution sur la situation économique internationale, la déclaration sur l'environnement, et celle sur le suivi du Sommet mondial pour les enfants, ceux-ci étant souvent les premières victimes de situations trop déplorables.

Réforme institutionnelle

« Au chapitre de la coopération, les résultats de nos travaux méritent également notre attention. Nous avons réformé notre dispositif institutionnel avec le double objectif de le simplifier et de le consolider. Nos ministres des Affaires étrangères ou de la Francophonie et nos représentants personnels disposent désormais de l'autorité nécessaire à une meilleure articulation de nos institutions, dont l'Agence de coopération culturelle et technique constitue l'instance charnière.

« Notre souci de rationalisation nous a permis de cibler nos efforts sur des projets mobilisateurs répondant aux besoins de nos populations. Nous pensons à juste titre que la programmation de base adoptée nous permettra d'éviter l'éparpillement.

Coopération multilatérale

« En nous fixant des objectifs précis pour accroître les crédits non liés de cette programmation, nous renforçons le multilatéralisme de notre coopération. Nous avons confirmé notre appui au programme de l'Université des réseaux d'expression française (UREF) placé sous la responsabilité de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), ainsi qu'à l'Université Senghor d'Alexandrie.



M. Robert Bourassa, Premier ministre du Québec

Gracuseté du Ministère des Communications du Québec.

TV-5 Afrique

« Le démarrage de TV-5 Afrique, prévu pour le deuxième trimestre de 1992, permet d'étendre ce vaste projet fédérateur à une région essentielle pour le devenir de la Francophonie.

Prochain Sommet

« Enfin, je souligne le choix unanime de l'Île Maurice pour accueillir notre prochaine conférence. Il nous reviendra d'y pousser encore plus loin notre solidarité et le rôle de notre communauté. J'ai la ferme conviction qu'ensemble nous saurons être à la hauteur des nouveaux défis que nous nous sommes fixés. Parmi ceux-ci retenons tout particulièrement :

- la mise en place de conditions favorables à l'émergence de l'état de droit
- une concertation plus grande en matière d'environnement
- le renforcement de notre coopération économique
- une programmation de base plus concentrée, financée par un fonds multilatéral unique
- la simplification et la consolidation de nos institutions. » ■

LA PARTICIPATION D'ÉLECTIONS CANADA AU MOUVEMENT DE DÉMOCRATISATION

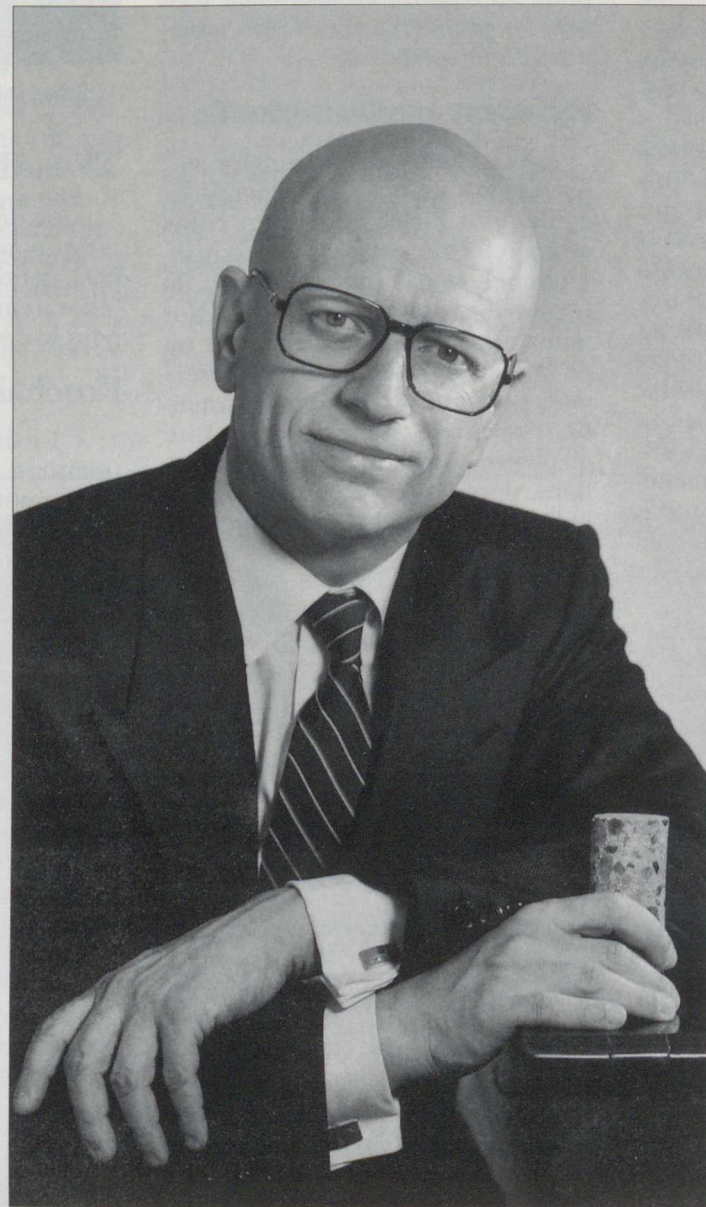
L'organisme chargé d'organiser les élections fédérales – Élections Canada – a été invité de plus en plus souvent au cours des dernières années à participer à des activités de caractère électoral dans plusieurs régions du monde. Un grand nombre de pays ont pu profiter de son expérience dans ce domaine, notamment en Afrique, en Amérique centrale et du Sud, en Europe de l'Est, et en Asie.

Ces activités sont allées de l'observation et de la supervision d'élections, à l'exécution d'évaluations pré-électorales, la prestation d'aide et de conseils techniques, la fourniture de documents et d'accessoires d'élections, en passant par la formation de membres du personnel électoral et la diffusion de renseignements sur le système électoral canadien aux délégations étrangères en visite au pays.

Dans chacun des cas, Élections Canada a répondu à des demandes émanant de plusieurs sources, dont le Parlement fédéral du Canada, le gouvernement canadien (le Ministère des Affaires extérieures, l'Agence canadienne de développement internationale) et – sous les auspices du Ministère des Affaires extérieures – les Nations Unies et l'Organisation des États américains, sans compter les demandes de nombreux pays individuels avec lesquels Élections Canada a pu collaborer, tels le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Gabon, le Rwanda, le Cameroun.

L'exemple du rôle d'Élections Canada au Bénin est typique et particulièrement intéressante.

Au mois d'août 1990, l'Ambassadeur du Bénin au Canada faisait parvenir au Ministère des Affaires extérieures une demande d'aide pour obtenir de l'assistance technique dans le cadre des premières consultations populaires



M. Jean-Pierre Kingsley, directeur général des élections.

multipartites de novembre 1990, suivies d'un référendum sur la constitution, le 2 décembre, ainsi que des élections présidentielles des 10 et 24 mars 1991.

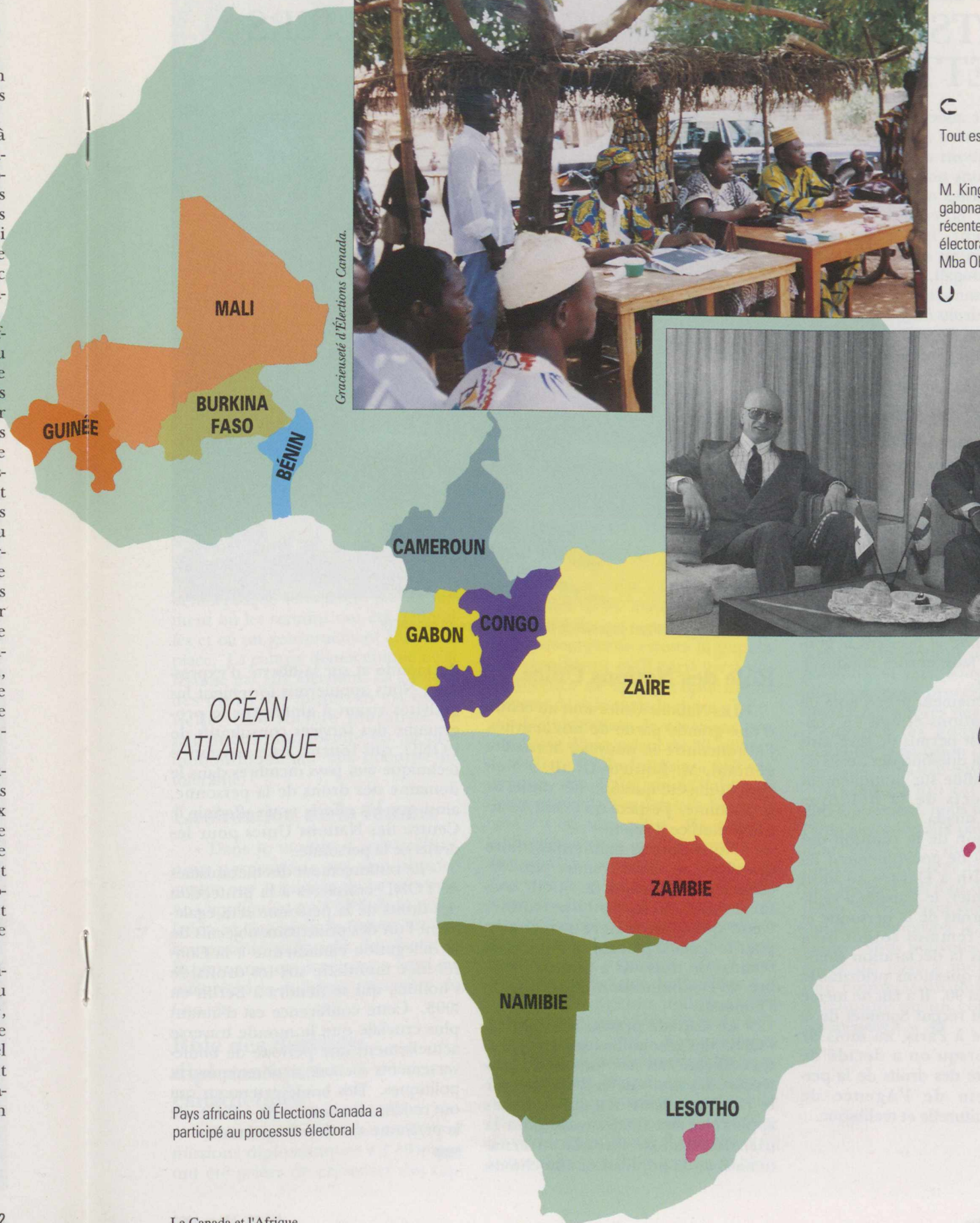
Une mission canadienne s'était rendue au préalable à Cotonou afin d'y étudier le genre d'appui que le gouvernement canadien serait en mesure d'apporter au processus électoral béninois. Elle comprenait le directeur des opérations d'Élections Canada pour s'occuper des aspects techniques de l'organisation de ces consultations, ainsi qu'un agent de la direction de l'Afrique francophone de l'ACDI. Ils ont procédé à une série de consultations avec le Conseil électoral provisoire du Bénin et à une évaluation pré-électorale.

Par la suite, un appui financier du Ministère des Affaires extérieures a rendu possible l'envoi d'une équipe de huit spécialistes canadiens au Bénin pour assister aux élections présidentielles. Cette équipe réunissait des responsables fédéraux et provinciaux, y compris deux représentants du Québec. Elle a pu observer le premier tour de scrutin et deux de ses membres sont restés pour le deuxième tour de scrutin. Ils étaient accompagnés, à cette occasion, d'un membre de l'Agence de coopération culturelle et technique en provenance de Dakar.

Grâce à une contribution de l'ACDI, Élections Canada a pu fournir aux autorités locales une quantité considérable de matériel électoral, dont 15 000 isoloirs afin de protéger le caractère secret du vote, des accessoires de scrutin, etc.

Les photos qui accompagnent ce compte rendu donne une bonne idée, non seulement de l'usage qu'on a fait de ce matériel électoral, mais également de la complexité organisationnelle d'une élection contemporaine ■

Photographie de Yoush Karsh, gracieuseté d'Élections Canada.



Ⓒ Tout est prêt pour le vote.

M. Kingsley et le ministre gabonais chargé des récentes consultations électorales M. André Mba Obame.



Gracieuseté d'Élections Canada.

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET DROITS DE LA PERSONNE : DES MILLIERS DE LETTRES

Lors d'une allocution prononcée le 20 janvier à l'occasion des consultations annuelles auprès des organisations non gouvernementales canadiennes oeuvrant dans le domaine de la coopération au développement, la Ministre des Affaires extérieures du Canada, M^{me} Barbara McDougall, a souligné l'importance croissante que les canadiens attachent aux droits de la personne.

Le Canada et l'Afrique offre à ses lecteurs de larges extraits de ce discours important.

Des milliers de lettres

« Les Canadiens sont de plus en plus conscients des problèmes qui existent à l'échelle internationale sur le plan des droits de la personne. Cette nouvelle prise de conscience se manifeste par les milliers de lettres que je reçois à ce sujet. Des gens de toutes les conditions sociales me font part de leurs préoccupations quant à la situation à cet égard dans diverses parties du monde et pressent le gouvernement de faire encore davantage dans ce dossier.

« Le gouvernement prend note de ces préoccupations et agit en conséquence. Il est permis de dire sans exagérer que la question des droits de la personne influe sur pratiquement tous les aspects de la politique étrangère du Canada.

« À l'occasion de la réunion des chefs d'État et de gouvernement du Commonwealth à Harare au mois d'octobre dernier, le Canada a veillé à ce que les droits de la personne et l'égalité des femmes soient bien soulignés dans la déclaration finale établissant les questions prioritaires pour les années 90. Il a fait de même à l'occasion du récent Sommet de la Francophonie à Paris, au mois de novembre, lorsqu'on a décidé de créer une unité des droits de la personne au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique.



M^{me} McDougall visitant un projet de floriculture parrainé par l'ACDI.

Rôle des Nations Unies

« Les Nations Unies sont au centre d'une grande partie de nos activités. J'ai rencontré le nouveau Secrétaire général, M. Boutros-Ghali, à New York et il a été question des droits de la personne. J'espère qu'il sera un activiste dans ce dossier.

« Nous devons maintenant faire des efforts en vue de rendre plus efficaces tous les rouages de l'ONU consacrés aux droits de la personne. Cette question restera prioritaire pour le Canada pendant son nouveau mandat de trois ans à titre de membre de la Commission des droits de l'homme...

« Le Canada prévoit présenter à l'ONU des résolutions sur l'application efficace des instruments de protection des droits de la personne, sur le renforcement des mécanismes applicables aux exodes massifs, sur la planification de l'année internationale de la population autochtone

du monde et sur la liberté d'expression. Nous appuierons fortement les activités visant à améliorer le programme des services consultatifs de l'ONU, qui fournit une assistance technique aux pays membres dans le domaine des droits de la personne, ainsi que les efforts pour affermir le Centre des Nations Unies pour les droits de la personne.

« Le renforcement des mécanismes de l'ONU consacrés à la protection des droits de la personne sera également l'un des principaux objectifs de la délégation canadienne à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui se tiendra à Berlin en 1993. Cette conférence est d'autant plus cruciale que le monde traverse actuellement une période de bouleversements sociaux, économiques, et politiques. Des bouleversements qui ont redéfini les notions de « Droits de la personne » et de « Démocratie ».





M^{me} McDougall admirant des oeuvres présentées à une exposition au Centre d'art et d'artisanat de Harare, au Zimbabwe

La culture démocratique ne se résume pas aux élections

« Ainsi, il est apparu clairement que le développement d'une société démocratique ne s'arrête pas au moment où les scrutins ont été dépouillés et où un gouvernement élu est en place. La culture démocratique ne se résume pas aux élections. La garantie des droits des minorités est essentielle. Une société pluraliste ne saurait être transformée en un bloc monolithique par une majorité intolérante.

La situation de la femme

« Dans le monde d'aujourd'hui, nous ne pouvons pas non plus accepter que les droits de la personne ne s'appliquent qu'à 50% de la population. L'égalité de la femme est une composante essentielle des droits de la personne, qui à ce titre a aussi été intégrée à la politique étrangère du Canada.

Rôle des missions diplomatiques canadiennes

« Pour la première fois, en 1991, nos missions diplomatiques à l'étranger ont été priées de présenter des rap-

ports sur la situation de la femme dans leurs pays d'accréditation.

Le Canada est prêt à agir : aide suspendue

« L'aide au Zaïre a été suspendue. Et, fait plus visible encore, le Premier ministre Mulroney a pris le parti qu'il serait inacceptable envers la population canadienne qu'il participe à une conférence de la Francophonie au Sommet dans la capitale de ce pays.

« L'approbation de nouveaux projets d'aide d'une valeur de 30 millions de dollars à l'Indonésie a été suspendue. En Haïti, toute l'aide – à l'exception de l'assistance humanitaire – a été suspendue. Par ailleurs, le Canada s'est joint à d'autres pays donateurs pour insister auprès du gouvernement du Kenya sur l'importance de réformes démocratiques.

« Nos missions diplomatiques évaluent la situation des droits de la personne dans chacun des pays bénéficiaires de l'aide du Canada.

« Nous songeons maintenant à appliquer d'autres critères de bon gouvernement. Par « bon gouvernement » nous entendons un engagement envers les processus démocratiques, une saine gestion de l'économie, des niveaux acceptables de dépenses militaires, l'honnêteté et la transparence des comptes publics,

la priorité aux programmes sociaux de base et le respect des droits de la personne.

« Nous ne pouvons pas non plus fermer les yeux sur les facteurs commerciaux et stratégiques et notre responsabilité envers les plus démunis de la terre. ... Dès lors qu'il est décidé de passer à l'action, une foule de mesures deviennent possibles. Nous pouvons, et c'est souvent d'ailleurs ainsi que nous procédons, faire des démarches auprès des capitales afin d'engager les gouvernements à améliorer la situation des droits de la personne dans leur pays ...

« Pour ce qui est de l'aide au développement, nous pouvons retirer l'aide accordée aux pays affichant un bilan médiocre. Inversement, nous pouvons renforcer la coopération avec les pays qui font des progrès notables et concevoir des programmes visant à promouvoir le bon gouvernement. Nous pouvons, par exemple, aider un pays à mettre sur pied une commission des droits de la personne ou un corps judiciaire indépendant. » ■

10 ANS APRÈS : LA VILLE SAINTE DE KAIROUAN À L'ABRI DES INONDATIONS

Le Sahara tue plus de monde par la noyade que par la soif, selon un vieux dicton africain.

Pendant deux jours, en janvier l'an dernier, de violentes tempêtes accompagnées de vents intenses et de pluies torrentielles ont ravagé le sud de la Tunisie. Des inondations subites ont fait effondrer routes et ponts, noyé le bétail et causé de nombreux dégâts matériels. Seule la région de Kairouan a été épargnée. Pourtant, dans le passé, c'est Kairouan qui d'habitude était la plus frappée.

Dans la ville et la plaine avoisinante, aucune route n'a été coupée et la ville elle-même n'a subi aucun dommage, grâce aux barrages financés en grande partie par l'Agence canadienne de développement international, recommandés et conçus par le Groupe SNC de Montréal (à présent SNC - Lavalin), et construits de concert avec le gouvernement tunisien.

Le premier des barrages à Sidi Saad sur l'oued Zéroud – l'oued principal de la région – a été terminé en 1982. Le deuxième, dont la construction a commencé peu après à El Haouareb sur l'oued Merguellil, a également contribué à protéger Kairouan et la plaine avoisinante.

La période de sécheresse qui a frappé les pays du Maghreb et du Sahel récemment n'a pas mis les barrages à l'épreuve. Normalement, les deux oueds ne sont que de minces filets d'eau en période de sécheresse. Cependant, en quelques heures de vents violents et de pluies intenses comme au mois de janvier l'an dernier, le débit de ces deux oueds peut atteindre l'ampleur des plus grands fleuves. Par exemple, le 22 et 23 janvier l'an dernier, l'oued Zéroud a atteint un débit de 4 000 mètres cubes par seconde (m^3/s), soit environ la moitié du débit du fleuve Saint-Laurent à Québec.

Durant les grandes inondations à l'automne de 1969, on calcule que l'oued Zéroud a atteint le débit extraordinaire de 17 050 m^3/s , soit le débit moyen de rivières comme le Saint-Laurent et le Mississippi, deux des plus grands fleuves du monde. Plus de 500 personnes ont perdu la vie, à cette occasion, et la région de Kairouan a subi des dégâts de plusieurs millions de dinars. Ce sont ces inondations catastrophiques qui ont mené à la décision de construire les deux barrages.

Peu après ces inondations, le gouvernement tunisien a demandé l'aide du Canada pour s'attaquer à ce pro-

blème. Sur la base des études entreprises par SNC, qui a également supervisé les travaux de construction, les barrages ont été conçus de façon à servir surtout à enrayer les inondations et protéger Kairouan, mais les ingénieurs avaient aussi un autre objectif important en vue : la mise en valeur de toute la région, en utilisant les barrages à des fins d'irrigation dans le cas de celui à Sidi Saad, par exemple, et comme source d'eau aux fins domestiques dans le cas de celui à El Haouareb.

Les intempéries de janvier 1991 ont donc témoigné éloquemment non seulement du bien fondé de la décision prise, il y a 20 ans, de construire ces barrages, mais aussi et surtout de leur efficacité.

Le rédacteur actuel de *Le Canada et l'Afrique* était présent aux cérémonies inaugurales qui ont eu lieu sur la crête même (302,5m) du barrage à Sidi Saad, le 14 juin 1982. Il en garde un souvenir inoubliable. Cela lui a fait énormément plaisir d'apprendre, 10 ans après, que les barrages avaient atteint leur objectif et que la ville sainte de Kairouan était sortie intacte des rafales l'an dernier. ■

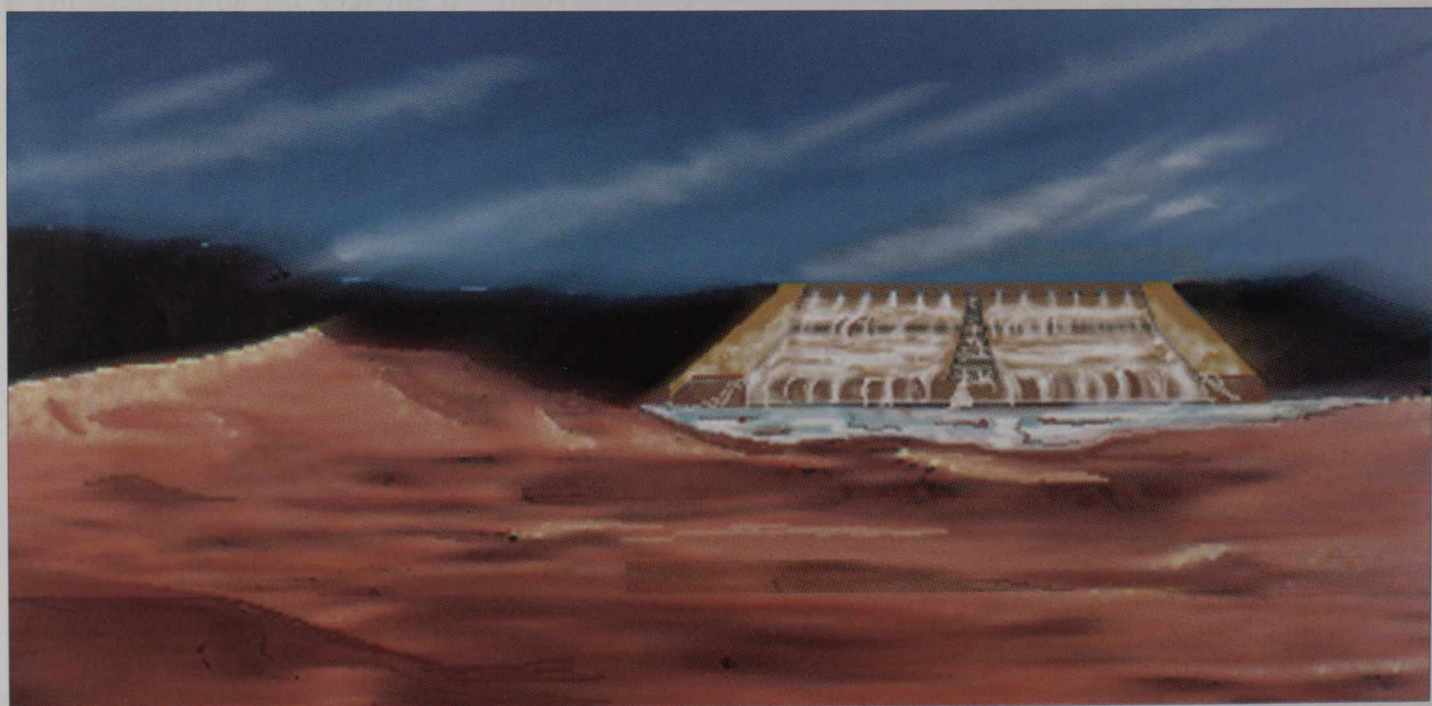


Illustration sur ordinateur par Alain Chan.

HYDRO-QUÉBEC INTERNATIONAL EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Depuis déjà plusieurs années, Hydro-Québec International oeuvre à l'étranger en vue de promouvoir le transfert de technologie dans le domaine de l'électricité et de l'énergie. Cette filiale d'Hydro-Québec est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays d'Asie, d'Amérique du Sud et des Antilles, d'Afrique, dont plusieurs en Afrique francophone, où elle a l'avantage considérable de pouvoir offrir à ses partenaires l'accès à la technologie nord-américaine en français.

En Afrique francophone, Hydro-Québec International offre une gamme très diversifiée de programmes, allant en ampleur de séminaires sur la technologie du transport à haute tension en Tunisie, à la formation de personnel spécialisé à Madagascar, à l'envoi d'experts en Égypte et en Côte d'Ivoire, à l'assistance technique au Cameroun, jusqu'à la mise en valeur du fleuve Sénégal.

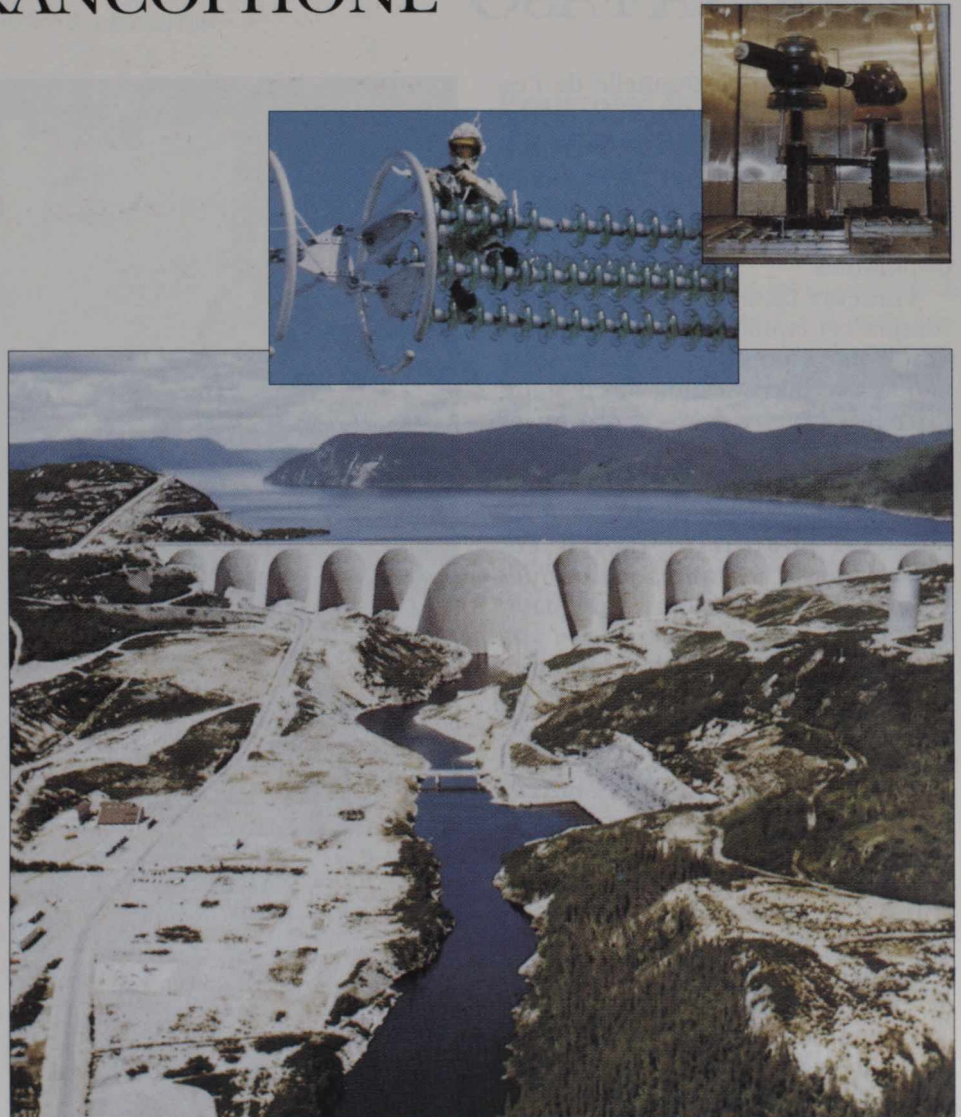
Les activités d'Hydro-Québec International liées au fleuve Sénégal sont frappantes, car elles incluent la future ligne de transport qui acheminera l'énergie de la centrale hydro-électrique de Manantali, au Mali, aux trois pays membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, soit le Mali, la Mauritanie, et le Sénégal.

Hydro-Québec constructeur

Au Mali, Hydro-Québec International a supervisé, avec la société belge Tractebel, les travaux de construction d'une ligne à 150 kV de 230 km de longueur entre Bamako et Ségou. Cette ligne se trouve au coeur même du réseau malien.

Transfert de technologie

La collaboration d'Hydro-Québec International avec la Société nationale d'électricité du Cameroun se poursuit depuis déjà plusieurs années par le biais d'un programme de formation, d'assistance technique, et d'appui institutionnel qui comprend une équipe d'une dizaine de spécia-



Barrage hydro-électrique dans le Grand Nord québécois.

listes d'Hydro-Québec oeuvrant au sein de la Société.

En Guinée notamment, Hydro-Québec International a fourni récemment – en collaboration avec la firme internationale Price Waterhouse – des spécialistes dans les domaines de la production, du transport, et de la distribution de l'énergie, qui travaillent au sein de la Société nationale d'électricité de Guinée.

Hydro-Québec International est fortement engagé, à Madagascar, dans un projet visant à établir un premier plan d'expansion, au moindre coût, des réseaux de production et de transport de l'électricité.

Comptabilité, finances et gestion

La société offre également des services de spécialisation en matière de comptabilité et finances, gestion de stocks et de l'approvisionnement, conduite de réseaux, ainsi que dans les domaines tarifaires et des comptes-clients.

Hydro-Québec International collabore de façon soutenue avec l'ACDI en Afrique francophone et certains de ses projets jouissent d'une participation financière de l'ACDI. ■

LA GESTION DE TERROIRS AU BURKINA FASO

La gestion traditionnelle de l'espace et des ressources naturelles en zone sahélienne permettait de maintenir un équilibre précaire entre la population, ses besoins, et les ressources naturelles disponibles.

Plusieurs facteurs ont contribué à rompre cet équilibre, dont l'augmentation de la population, l'accroissement et la diversification des besoins, l'urbanisation, l'exode rural et les changements climatiques.

Les systèmes de production traditionnels apparaissent désormais inappropriés pour faire face à ces changements; certaines techniques de production semblent inadéquates et peu efficaces pour répondre aux nouveaux problèmes agroécologiques qui se posent. Une agriculture et un élevage intensifs, des défrichements nouveaux au détriment de la forêt, une surexploitation des ressources naturelles et l'occupation non concertée de l'espace contribuent à détruire progressivement l'écosystème. Les productions ne suffisent plus à répondre aux besoins, d'où un déficit conjoncturel qui a tendance à devenir chronique.

Face à cette situation, plusieurs pays sahéliens, et notamment le Burkina Faso, ont adopté une politique de gestion de terroirs et d'aménagement de l'espace pour créer un cadre de référence global qui permette de structurer et de justifier l'ensemble des actions entreprises, aussi bien en matière de développement économique et de sauvegarde de l'environnement qu'en matière de protection et de régénération du potentiel des ressources ou d'intensification de la production. ■■■▶



La population de Ziou participe avec entrain à la construction d'un bureau pour le responsable-vulgarisation.

Pourquoi la gestion de terroirs?

Le terroir villageois est constitué par l'ensemble des terres dévolues à un groupe d'habitants spécifiques, selon la coutume, qui les exploitent à leur façon pour répondre à leurs besoins, et ce dans tous les domaines, soit l'alimentation, la santé, l'habitat, etc. Pour gérer ces ressources en fonction de leurs besoins actuels et futurs, les agriculteurs et les éleveurs, par exemple, doivent établir un bilan des ressources, compte tenu de leur potentiel et de leur état, pour juger de leur capacité à répondre à ces besoins.

Pour ce faire, il est indispensable de connaître, de quantifier et d'évaluer les besoins actuels et futurs, les productions nécessaires et les ressources potentielles afin de pouvoir fixer le niveau des productions sans affecter le potentiel des ressources, notamment l'eau et le sol. Pour quantifier les ressources disponibles, dont le sol en particulier, à une communauté villageoise, il faut délimiter de façon précise le terroir où elles se trouvent.

Gestion de terroirs de la province de Nahouri

C'est dans ce cadre général de développement que le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'ACDI et de l'agence d'exécution du projet – la firme montréalaise *Agritecsult* – s'est joint aux efforts du gouvernement burkinabé pour appuyer la gestion de terroirs dans la province de Nahouri.

Depuis deux ans, l'approche « gestion de terroirs » du Projet Nahouri, orientée en priorité vers la production agricole et la protection des ressources naturelles, a pris en compte dès le départ les besoins prioritaires des villageois pour tenter, en concertation avec les intervenants concernés, dont les villageois eux-mêmes, d'y apporter des réponses ■■■▶

Photos : Gracieneté de Tecstult Inc.

dans le cadre d'un plan de développement. Des techniques nouvelles de production, des aménagements appropriés et des productions diversifiées sont des composantes essentielles d'un nouveau système d'exploitation et de gestion des ressources naturelles dans le cadre d'un plan d'aménagement de l'espace.

Animation – Sensibilisation

Pour assurer l'appropriation du projet et de ses activités par les populations villageoises concernées, *Agritecsult* a mis en oeuvre, dès le départ, un important volet « animation-sensibilisation » des populations qui participent ainsi elles-mêmes à la planification des activités, à leur réalisation, et à leur maintien. Ainsi, l'essence du travail de la société canadienne est d'encourager la population locale à prendre en charge son propre développement et à l'appuyer, c.-à.-d. d'aider les gens à s'aider eux-mêmes, en visant un développement durable avec le maximum de retombées pour la communauté bénéficiaire.

L'équipe du projet se compose de professionnels canadiens et burkinabés. Tout le personnel de soutien est recruté sur place.

Le projet, en opération depuis deux ans sur le terrain, a confirmé que la démarche d'une initiative comme la gestion de terroirs est nécessairement lente et progressive. Elle recherche non seulement des réalisations techniques en matière de production agricole et d'exploitation des ressources naturelles, mais aussi et surtout un changement au niveau du raisonnement, de la conception même des villageois, dans le domaine de l'aménagement de l'espace, de la gestion des ressources naturelles et dans celui du développement économique, culturel et social. Les femmes en particulier ont un rôle crucial à jouer dans ce genre de projet.

À l'entrée de la ville de Pô, les bureaux du projet sont bien identifiés.

Population bénéficiaire comme agent et moteur

La population bénéficiaire doit en effet devenir l'agent et le moteur de son propre développement. La population doit donc réaliser un changement considérable de mentalité et passer d'une conception principalement traditionnelle de ses activités, de l'attente du développement, à l'état actif et positif qui consiste à

vouloir changer les choses, à planifier et à réaliser le développement.

Ce n'est pas chose facile que de changer les habitudes des gens, même dans les pays développés où il y a, par exemple, parfois énormément de résistance aux programmes de recyclage de la part des ouvriers et des employés. Tout changement de mentalité doit donc forcément se faire de façon lente et progressive. ■■■▶



Le changement des mentalités est facilité par la réalisation de mesures incitatives qui permettent aux populations de se rendre compte que le projet peut avoir assez rapidement des effets et des retombées bénéfiques. C'est à ce moment que le processus de changement s'initie et qu'un projet du genre de « gestion de terroirs » peut démarrer.

Rôle des Canadiens

Dans ce genre de projet, les Canadiens apportent aux habitants de la province de Nahouri le savoir, l'assistance, avec un léger support financier, pour aider les bénéficiaires à produire suffisamment pour leurs besoins tout en préservant leurs ressources. Pour modifier un peu le vieux dicton, on leur apprend à pêcher plutôt que de leur livrer les poissons.

De cette façon, en enseignant les techniques à la population agricole de Nahouri en équilibre avec le potentiel des ressources locales, l'aide canadienne assure la sécurité alimentaire à un plus grand nombre d'habitants et pour plus longtemps, soit un développement durable de ressources importantes pour l'avenir.

Même si ce type de projet peut sembler lent et si les réalisations physiques visibles sont modestes, au moins au début, il est certain que c'est le genre de projet qui va produire des résultats valables. Et surtout, il laissera en place des activités qui vont continuer, qui vont profiter à une part grandissante de la population de Nahouri, car les gens les auront planifiées et réalisées eux-mêmes. ■

Le projet assure la réalisation d'un aménagement, près de Tiébélé, pour la production de cultures irriguées. ➤

Le projet a déjà réalisé la protection de plus de 1 000 hectares en culture par l'aménagement de diguettes anti-érosives. M. Some Pascal, l'ingénieur du projet, fait le suivi des travaux. ⤴



L'équipe du projet est réunie devant les bureaux.



Le personnel de soutien est recruté localement.

DEUXIÈMES JEUX DE LA FRANCOPHONIE : JUILLET 1993

Au Sommet de Québec, en 1987, les Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage de la langue française ont exprimé le souhait que la communauté francophone puisse jouir d'une occasion de se rencontrer et de témoigner de sa vitalité dans le domaine des sports.

C'est grâce à cette impulsion que les Jeux de la Francophonie sont nés. Ils ont été placés sous la devise « Arts et Sports ». À l'encontre de la plupart des autres grands jeux internationaux qui se restreignent presque exclusivement au domaine sportif, l'originalité des Jeux de la Francophonie consiste à réunir à la fois des compétitions sportives et des concours culturels.

La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) a été chargée de mettre en oeuvre la décision du Sommet de Québec et d'assurer la continuité des Jeux de la Francophonie. La CONFEJES, à son tour, a créé le Comité international des Jeux de la Francophonie pour diriger le projet et en surveiller la bonne marche.

Les premiers Jeux de la Francophonie se sont déroulés au Maroc au mois de juillet 1989. Ils réunirent plus de 2 000 participants venus de 39 pays. Parmi les compétitions culturelles figuraient la peinture, la sculpture, les arts et métiers, la musique, la danse, les arts visuels; parmi les concours sportifs, le football, le judo, l'athlétisme, le basketball féminin, entre autres. Les jeux réunirent plus de 1,5 million de spectateurs et on calcule que le nombre de téléspectateurs a atteint plus de 100 millions. Il s'agissait donc d'une réussite formidable.

Le 21 juillet 1989, les Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie, réunis à Casablanca, ont décidé à l'unanimité que les deuxièmes Jeux de la Francophonie se dérouleraient en France en 1993.

Entérinant cette décision, le gouvernement français a décidé que l'Essonne – un département situé au sud de Paris, à moins de 15 km –

accueillera les prochains Jeux de la Francophonie, qui auront lieu du 13 au 24 juillet l'an prochain.

Le thème officiel des prochains Jeux sera Solidarité et Excellence. Le concept de Solidarité, déjà utilisé lors des premiers Jeux, a été conservé car elle constitue la principale caractéristique de la Francophonie. Quant à Excellence, les Jeux offriront à leurs participants une occasion propice au dépassement dans les deux domaines : Arts et Sports.

Les deuxièmes Jeux de la Francophonie mettront l'accent sur la performance, la jeunesse, et la convivialité. Par exemple, le sport le plus populaire des pays francophones, le football, réunira des équipes nationales de moins de 20 ans. Quant à la convivialité, les rencontres fraternelles des premiers Jeux au



Photos : Service Information-Athlètes.

Maroc laissent entrevoir beaucoup d'enthousiasme et de vie l'an prochain.

Le programme sportif des prochains Jeux inclut l'athlétisme, le football, le judo, le handball masculin et féminin, la lutte, le basketball féminin, le handisport, tandis que le volet culturel offrira des compétitions dans les domaines de la chanson, la peinture, la sculpture, la danse traditionnelle et contemporaine, la littérature (contes et conteurs), la production télévisuelle.

L'Essonne, aux portes de Paris, est un département bien situé pour offrir tant aux participants qu'aux spectateurs un accueil à la fois chaleureux et efficace, ainsi qu'une vaste gamme d'activités culturelles, historiques, sportives, profitant de la vie culturelle, artistique et nocturne de Paris, une des villes les plus animées et réputées du monde. ■



M. et M^{me} Mulroney n'ont pu résister au charme du nouveau-né du Président du Gabon, M. Omar Bongo.

